

La « cordée » regroupe l'ensemble des intervenants du programme EnVie2 qui accompagne les entreprises et leurs collaborateurs de retour après une longue absence / maladie.

EnVie2 est une marque déposée de SynchroniCités. Le programme se décline en accompagnement individuel, accompagnement collectif, formation des managers et conférence de sensibilisation.

Cette charte présente notre déontologie et exprime le sens général et les principes que chacun, personnellement, s'engage à respecter dans le cadre des missions qui lui incombent et qui nous relie dans la cordée.

Elle s'applique à l'ensemble des actions menées par SynchroniCités.

*Une cordée progresse unie vers le sommet.
Pour l'atteindre, la confiance est la règle.
Pour y parvenir, chacun sait ce qu'il a à faire.*

Etre membre de la cordée, c'est :

- Rejoindre des intervenants spécialisés et dédiés au repositionnement professionnel après un accident de parcours
- Bénéficier du soutien de la cordée tout en restant autonome et responsable dans le cadre de l'accompagnement EnVie2
- Etre supervisé(e) individuellement
- Participer aux séances d'analyse de pratique collective et aux séminaires « au vert » organisés 1 à 2 fois par an
- Pouvoir faire évoluer le processus dans l'intérêt du programme
- S'investir dans une démarche d'abondance réciproque
- Représenter SynchroniCités et ses valeurs (authenticité – performance responsable – engagement)
- Contribuer à la notoriété et au développement de SynchroniCités auprès de son réseau
- Relayer la communication, notamment sur le thème de la résilience professionnelle
- Capter d'autres membres de la cordée

- EnVie2... atteindre des sommets ensemble !

Fait à,
Pour SynchroniCités

le

Le membre de la cordée